

CONSEIL MUNICIPAL - Séance du jeudi 22 mars 2018 à 20h00

Membres présents : Yves DURBET, Danielle BOCHET, François ANDRE, Michel FRUMILLON, Claude REYNAUD, Sabine BAROU-MORRUGARES, Sarah BLAIX, Michel FERRARIO, Alain DOMINJON.

Membres représentés : Sophie BENEDETTO (a donné procuration à Danielle BOCHET), Patrick ALLARD (a donné procuration à Claude REYNAUD), Isabelle DURIEUX (a donné procuration à Sarah BLAIX).

Membres absents: Ludovic GROS, Brigitte NUER, Marie-Claude DARBEL.

Date de la convocation: 15 mars 2018

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 15 février 2018.

Secrétaire de séance : François ANDRE

Ordre du jour

- 1- Foncier,
- 2- Demande de subvention,
- 3- Travaux,
- 4- Location,
- 5- Comptes de gestion 2017 du service de l'eau et de l'assainissement et de la commune,
- 6- Comptes administratifs 2017 du service de l'eau et de l'assainissement et de la commune,
- 7- Affectation des résultats 2017 du service de l'eau et de l'assainissement et de la commune,
- 8- Vote des taux d'imposition 2018,
- 9- Budgets primitifs 2018 du service de l'eau et de l'assainissement et de la commune,
- 10- Attribution de subventions 2018,
- 11- Questions et informations diverses.

1- Foncier

Droits de préemption

Yves DURBET présente deux dossiers dont les parcelles sont en cours d'aliénation et propose de ne pas exercer le droit de préemption communal.

• ZA 234 (678 m²) située à Carcavel.

Vote: 12 Pour

ZB 93 (797 m²) et D 2677 (98 m²) situées Sur les Guez.

Vote: 12 Pour

Achat de parcelles

Monsieur le Maire fait part au Conseil municipal des récentes négociations entre la commune et la SFTRF afin de leur racheter des parcelles acquises lors de la construction de l'autoroute A43.

La SFTRF propose de céder 36 170 m² au prix global de 6 000€. Ces parcelles se situent sur les secteurs : Chafaran, Les Îles, Longefan Ouest, La Martinette, Au Quai, Vers la scie. Aucune de ces parcelles n'est située en zone constructible.

Vote: 12 Pour

2- Demande de subvention

Monsieur le Maire rappelle que l'agenda d'accessibilité programmé, approuvé par la Préfecture le 27 novembre 2015, prévoit pour l'année 2018 des travaux de mise en accessibilité de la mairie.

Le coût prévisionnel de ces travaux s'élève à 8 864 € HT. Ces aménagements sont susceptibles d'être subventionnés au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux. À ce titre, il propose de solliciter la Préfecture de la Savoie afin d'obtenir la subvention la plus élevée pour la réalisation de cette opération.

Vote: 12 Pour

3-Travaux

Fibre optique

La société FIBREA a installé 31 mètres linéaires de fibre optique chemin de la Cassa. À ce titre, il convient de délibérer sur les tarifs pour la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunication, à savoir : 38€ par kilomètre et par artère (fourreau contenant ou non des câbles) en souterrain et 50€ par kilomètre et par artère en aérien.

Vote: 12 Pour

Enfouissement de réseaux secs

Afin de terminer l'enfouissement de tous les réseaux secs du chef-lieu, il est proposé de réaliser en 2018 la mise en souterrain des réseaux rue Saint Martin et rue du Four.

Les réseaux d'électricité sont sous la compétence du Syndicat Départemental d'Energie de la Savoie auquel le Maire propose de confier également la maîtrise d'ouvrage sur les réseaux d'éclairage public et de télécommunication.

Une estimation sommaire du coût de l'opération a été réalisée. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 190 000 € TTC; financé à hauteur de 66 000 € par le SDES et 124 000 € par la commune.

Vote: 12 Pour

4- Location

De nouveaux locataires, Monsieur et Madame VOISIN, vont intégrer le logement communal vacant situé rue de l'Ecole au 1er avril 2018.

Le maire propose de valider le bail en fixant le loyer mensuel à 466,50 € pour ce T3. Les charges d'eau et de chauffage seront facturées en plus.

Vote: 12 Pour

5- <u>Comptes de gestion du service de l'eau et de l'assainis-</u> <u>sement et de la Commune</u>

La comptabilité de la trésorerie et celle tenue en mairie sont conformes pour l'année 2017. Il est donc proposé d'approuver les comptes de gestion.

• Approbation pour le service de l'eau et de l'assainissement : *Vote : 12 Pour*

• Approbation pour le budget principal de la commune :

Vote: 12 Pour

6- <u>Comptes administratifs du service de l'eau et de l'assainissement et de la Commune</u>

Service de l'eau et de l'assainissement

Section d'exploitation

Dépenses : 116 723,54 € Recettes : 203 420,55 € Résultat de clôture : + 86 697,01 €

Section d'investissement

Dépenses : 225 912,40 € Recettes : 155 002,08 € Résultat de clôture : - 70 910,32 €

Restes à réaliser en dépenses : 3 065,00 € Restes à réaliser en recettes : 0,00 €

Résultat global de clôture : + 12 721,69 €

Vote : 11 Pour (Le Maire est sorti de la salle lors du vote)

Budget principal de la Commune

Section de fonctionnement

Dépenses : 784 127,68 € Recettes : 1 229 410,51 € Résultat de clôture : + 445 282,83 €

Section d'investissement

Dépenses : 694 506,89 € Recettes : 686 106,28 € Résultat de clôture : - 8 400,61 €

Restes à réaliser en dépenses : 38 904,09 € Restes à réaliser en recettes : 90 809,00 €

Résultat global de clôture : + 488 787,13 €

Vote : 11 Pour (Le Maire est sorti de la salle lors du vote)

7- Affectation des résultats

Danielle BOCHET propose les affectations de résultats 2017 suivantes :

Service de l'eau et de l'assainissement

L'excédent d'exploitation de 86 697,01 € est affecté comme suit :

Couverture du déficit d'investissement : 73 975,32 € Report en recettes d'exploitation : 12 721,69 €

Vote: 12 Pour

Commune

L'excédent de fonctionnement de 445 282,83 € est reporté en recettes de fonctionnement en 2018.

Vote: 12 Pour

8 - Taux d'imposition

Le maire et Claude REYNAUD, délégué au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne, viennent de prendre connaissance de l'augmentation importante du tonnage des ordures ménagères en 2017 pour Hermillon.

217 tonnes en 2017 contre 150 tonnes en 2016, soit une augmentation de plus de 60 %. Ce qui représente un coût supplémentaire de 19 897 €.

Les élus sont en discussion avec le SIRTOM afin de connaître la raison d'une telle augmentation.

Ce tonnage est transmis à la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan qui calcule la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM). Cette taxe apparaît sur les feuilles d'impôts fonciers et est due par les contribuables. Ces derniers vont donc supporter une hausse importante relative à cette taxe.

Afin de soulager fiscalement les contributeurs, Yves DUR-BET propose de baisser le produit de la Taxe sur le Foncier Bâti équivalent au coût imposé par cette hausse du tonnage, soit 19 897 €.

Il propose donc de ramener la taxe sur le foncier bâti de 10,98 % à 10,08% pour 2018.

Le maire propose d'appliquer les taux d'imposition suivants pour 2018 :

Taxe d'habitation : 7,47 % (égal à 2017)

Taxe sur le foncier bâti : 10,08 % (baisse de 9% par rapport à

2017)

Taxe sur le foncier non bâti : 59,30 % (égal à 2017)

Vote: 12 Pour

9- <u>Budgets primitifs 2018 du service de l'eau et de l'assainissement et de la commune</u>

Danielle BOCHET rappelle les réunions successives des commissions des travaux et des finances, et présente les propositions de budgets primitifs 2018.

Budget de l'Eau et de l'assainissement :

Montant Exploitation : 132 898,63 € Montant Investissement : 562 023,31 €

Vote: 12 Pour

Budget de la Commune:

Montant Fonctionnement : 1 370 299,00 € Montant Investissement : 903 721,00 €

Vote: 12 Pour

10- Attributions de subventions 2018

Danielle BOCHET présente les propositions d'attribution de subventions issues de la commission des finances :

Association « Le Colporteur »

Organisation du Salon du Livre et emploi de la chargée de mission : 13 000 \in

Vote: 11 Pour (Michel FRUMILLON ne prend pas part au vote)

Associations sportives et culturelles

La commission des finances a proposé de reconduire le mode d'attribution de subventions aux clubs sportifs et culturels, soit la somme de 40 € par jeune scolarisé résidant à Hermillon. Suite aux demandes reçues à ce jour, le conseil attribue :

• La Piste en Herbe: 80€ Maurienne Escalade: 200€ Les Bleuets de Maurienne : 520 € Nautic Club Maurienne: 40€ • U.A.M.: 80€ • CAM Rugby: 40 € • Le Pied à l'Etrier : 80€ • Grizzly Bike: 40 € Vote: 12 Pour

11- Questions et informations diverses

Sabine BAROU-MORRUGARES rappelle la chasse aux œufs de Pâques qui aura lieu Lundi 2 avril dès 10h30.

Alain DOMINJON présente un dossier « Jeunesse et reconstruction ». Il s'agit d'une association qui rassemble de jeunes bénévoles autour de projets citoyens (chantiers internationaux de bénévoles en France et à l'étranger, volontariat moyen et long terme, formations européennes, etc...).

François ANDRÉ informe:

- Des panneaux d'interdiction de circuler sont installés sur le chemin communal entre la route de la Tour et la route des Trois Noyers.
- Véronique RIAILLE va reprendre ses fonctions aux services techniques du 14 mai au 30 novembre 2018.
- Une réunion pour les emplois d'été sera programmée début mai.

Yves DURBET nous informe:

- Il est en relation avec une personne du Conservatoire Naturel de Savoie au sujet des Tulipes de Montandré. Un projet de préservation de cette espèce pourrait être étudié.
- Le permis de construire du nouveau magasin Bricomarché a été refusé une première fois et redéposé. Ce bâtiment sera construit derrière Intermarché, le long de la RD77.
- Pour l'instant la future activité de l'ancien local n'est pas connue.
- Suite à la fermeture de ROADY, le groupement des Mousquetaires, propriétaire des murs, étudie une nouvelle activité pour ce bâtiment.

INFORMATION DE ENEDIS

COUPURES DE COURANT POUR TRAVAUX

Pour répondre aux besoins de sa clientèle, Enedis a prévu de réaliser sur le réseau de distribution des travaux qui entraîneront une ou plusieurs coupures d'électricité.

Date et heure des coupures : Vendredi 13 avril 2018 De 08h15 à 11h30

Quartiers concernés:

L'Echaillon La Tour

Principaux travaux 2018 (montants TTC)

* Construction d'un réservoir d'eau potable : 486 000 €

* Travaux obligatoires d'accessibilité de la mairie : 11 000 €

* Travaux d'enrobé pour la mise en place de conteneurs

semi-enterrés à Longefan et l'Echaillon : 25 000 €

* Enfouissements des réseaux secs rue Saint Martin et rue du Four : 125 000 €

* Mise en place d'enrobé « route des Trois Noyers » :
17 000 €

Réhabilitation du bâtiment de l'Espace Léopold DURBET : 375 000 €
(Seule une partie des travaux sont inscrits pour cette fin d'année 2018).

* Réhabilitation de la Chapelle de l'Echaillon : 110 000 €

(Les travaux se feront sous réserve du compte-rendu du bureau d'études missionné pour une étude géologique)

Chasse aux œufs de Pâques

Lundi 2 Avril 2018

Rendez-vous à 10h30 À la salle Léopold DURBET

Puis à 11h30 verre de l'amitié et remise des œufs en chocolat aux enfants participants



Rassemblement des Costumes de Maurienne

Dimanche 24 Juin 2018

À Saint Sorlin d'Arves

Nous vous rappelons que la Commune d'Hermillon possède deux costumes qui peuvent être mis à disposition des personnes souhaitant participer à cette manifestation.

Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie d'Hermillon au 04-79-64-27-72 afin de réserver les costumes.

Rendez-vous à la bibliothèque d'Hermillon

